

PROGRAMME DE FORMATION ¹



FORMATION EN LIGNE

LA RSE : UN LEVIER DE PERFORMANCE POUR LES COOPÉRATIVES

L'objectif de ce parcours est de vous faire découvrir la RSE, et les opportunités qu'elle peut offrir aux coopératives agricoles.

OBJECTIFS

- > Maîtriser les notions de RSE
- > Comprendre en quoi la RSE permet de répondre aux nouvelles attentes des consommateurs
- > Identifier les bénéfices économiques pour les coopératives agricoles

PUBLIC

- > Responsables ou futurs responsables RSE
- > Opérationnels en charge du déploiement d'une démarche RSE
- > Cadres dirigeants ou Directeurs de coopérative
- > Toute personne souhaitant approfondir ses connaissances en RSE

PRÉREQUIS

- > Pas de prérequis

CONTENU

MODULE 1 / STRATEGIE ET GOUVERNANCE

Ce premier module définit la notion de RSE à travers son lien avec le développement durable. Il identifie les intérêts à déployer une politique RSE au sein de votre coopérative, et définit la notion de parties prenantes afin d'appréhender l'intégration d'une politique RSE à la stratégie globale de la coopérative.

MODULE 2 / ECONOMIE ET TERRITOIRES

Ce second module traite de l'importance de l'ancrage territorial des coopératives agricoles et la façon dont elles dynamisent économiquement et socialement leurs territoires. Ce module se propose d'identifier en quoi la RSE permet de répondre aux nouvelles attentes des consommateurs et quels sont les bénéfices économiques pour les coopératives agricoles.

MODULE 3 / LE VOLET ENVIRONNEMENTAL

Le troisième module insiste sur les enjeux liés au changement climatique pour les coopératives agricoles et les process à déployer pour inscrire sa coopérative dans une démarche durable.

MODULE 4 / LE VOLET SOCIAL

Ce quatrième et dernier module permet de comprendre comment la RSE pousse les coopératives agricoles à avoir le rôle actif au regard des enjeux sociaux actuels et comment intégrer une stratégie de Qualité de Vie au Travail dans sa stratégie d'entreprise.

MODULE 5 / EVALUATION FINALE

L'évaluation porte sur l'ensemble des modules de formation. Elle permet de s'assurer que les stagiaires ont bien assimilé l'ensemble des concepts et connaissances abordés dans l'ensemble du parcours.

¹ Informations conformes aux dispositions des articles L6353-1 et L. 6353-3 du code du travail



FORMATION EN LIGNE LA RSE : UN LEVIER DE PERFORMANCE POUR LES COOPÉRATIVES

DURÉE

3 heures,

reparties selon les souhaits de l'apprenant sur la durée de la session

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance de vidéos de cours, d'activités pédagogiques (Quizz, QCM, Association, Drag and Drop, Vrai/Faux, ...) et de ressources complémentaires.

LES EXPERTS

La **coopération Agricole** accompagne les coopératives dans leurs démarches RSE. Elle propose depuis plusieurs années un accompagnement exhaustif sur le sujet en proposant des outils approfondis comme le diagnostic 3D. Cet accompagnement offre également des solutions de valorisation des démarches RSE avec le label Coopératives So Responsable.

LCA apporte son expertise dans ce parcours.

MOYENS TECHNIQUES

Une licence sur la plateforme www.coopacademy.coop sera octroyée à chaque participant. L'unique condition pour suivre ce parcours de formation est de bénéficier d'une connexion internet.

ENCADREMENT

Mylène CHAMPAIN

mchampain@solutionsplus.coop

01 44 17 58 56

PRIX²

99 euros HT / par session / apprenant

NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Exercices en ligne (Quizz, QCM, Vrai/Faux...)

MOYENS D'ORGANISATION, D'ACCESSIBILITE OU D'ASSISTANCE

> **Organisation** : 100% du parcours en temps de formation asynchrone

> **Accessibilité** : Nous contacter pour déterminer l'aménagement adapté pour les personnes en situation de handicap

> **Assistance** : Hotline technique via la page « Assistance » de la plateforme

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION SPÉCIFIQUES AUX SÉQUENCES FOAD*

- > Taux de complétion du parcours
- > Taux de complétion par module
- > Taux de réussite à l'évaluation finale (taux de réussite de 50% à minima)

*FOAD : Formation à distance

² Inscription individuelle et financement à titre personnel : nous contacter pour connaître les tarifs, modalités de règlement et conditions financières en cas de cessation anticipée de la formation ou d'abandon en cours de stage.